



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune
Projet de « *Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans le Paysage Bafing-Falémé–
GIRN-PBF* »
PIMS: 5677-Project ID: 00107545- Award: 00107166

TERMES DE REFERENCE

I. Information sur la prestation

Titre de la prestation : Réaliser une étude géophysique pour la réalisation des forages hydrauliques dans dix villages cibles pour une transition vers des écovillages.

Nature du poste : Bureau d'études / Cabinet

Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation : Prestation locale

Type de contrat : Contrat de Services

Durée de la mission : 30 jours ouvrables

Date estimative de démarrage de la mission : Immédiate

Zone d'intervention : Préfectures de Koubia, Mali, Tougué et Siguiri (voir les détails en annexe).

II. Contexte et justification

La République de Guinée abrite la source de quatre principaux fleuves d'Afrique de l'Ouest dont le Bafing (fleuve Sénégal) et la Falémé, sur lesquels sont prévus la réalisation de deux barrages hydroélectriques : Koukoutamba (Tougué), Bouréya (Dinguiraye) avec l'OMVS et le lac du barrage de Sambagallo avec l'OMVG. Les bassins versants du Bafing, de la Falémé et de la Gambie hébergent la plus grande population de chimpanzés en Afrique occidentale avec un sous-sol très riche en ressources minières (or, bauxite, calcaire, ...). Ces bassins possèdent également des atouts considérables pour le secteur du tourisme comme la culture, l'art, le paysage, la flore et la faune sauvages. Le développement d'un tourisme durable transfrontalier pourrait offrir une opportunité de contribuer à la mutation vers une économie verte et de tirer des bénéfices socioéconomiques des avantages de la biodiversité.

Malgré toutes ces potentialités, la plupart des communautés de ces bassins restent pauvres et luttent pour sortir du cycle de la pauvreté, freiner l'émigration des jeunes en quête d'une vie meilleure et se soustraire d'une utilisation non durable des ressources naturelles et énergétiques. Pour y parvenir et assurer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), les communautés villageoises ont besoin de solutions qui leur permettent de développer et d'investir dans de nouvelles formes durables d'accès à l'énergie, d'améliorer leurs moyens de subsistance et de mener des activités génératrices de revenus basées sur la gestion intégrée et durable des terres et des ressources naturelles dont elles disposent.

Pour réduire ces menaces sur les ressources naturelles, la Guinée a bénéficié d'un financement du FEM à travers le fond STAR (Système Transparent d'Allocation des Ressources), pour la mise en œuvre d'un projet intitulé :

Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans le Paysage du Bafing-Falémé. L'objectif de ce projet est de promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources naturelles en introduisant une approche paysagère, en créant et opérationnalisant une grappe d'aires protégées (Parc National de Moyen-Bafing, Réserve faunique et Forêts Communautaires) dans le Paysage Bafing-Falémé, et en mettant en place un concept d'écovillages autour des aires protégées. Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre quatre composantes : (i) la gestion intégrée du paysage du Bafing-Falémé, (ii) l'opérationnalisation de la gestion des aires protégées et des zones tampons du Bafing-Falémé, (iii) la mise en place du modèle d'écovillage dans le paysage du Bafing-Falémé, (iv) l'intégration de la dimension du genre et de la gestion des connaissances.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 3 du projet, il est prévu de créer des périmètres écologiques (PE) dans les villages cibles pour une transition vers des écovillages. C'est dans ce cadre que le projet a appuyé la sécurisation de trois sites devant être aménagés en périmètres écologiques dans trois villages cibles pour une transition vers des écovillages. L'aménagement de ces sites nécessite la disponibilité d'une source d'eau permanente pour l'arrosage, l'abreuvement et l'eau potable.

Dans le paysage Bafing-Falémé, le problème d'eau reste une contrainte fondamentale à lever pour renforcer les capacités d'adaptation et résilience des communautés au changement climatique ainsi que la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles. Vu l'éloignement des villages, le relief et la nature des sols, il est important de réaliser une étude géophysique afin la réalisation des forages pour minimiser les risques d'avoir des forages négatifs.

C'est dans le même ordre d'idées que le projet GIRN-PBF cherche les services d'un Bureau d'études cabinet spécialisés dans le domaine des études géophysiques pour réaliser les études géophysiques dans 10 villages de la zone d'intervention du projet.

L'objectif de l'étude est de permettre de localiser des zones de fractures dans le socle où l'exploration d'aquifères exploitables par des forages basée sur le couplage des méthodes hydrogéologique et géophysique pourraient servir de site d'implantation de forages.

III. Résultats attendus de la mission

Les résultats attendus de la prestation sont :

- Les situations géographiques des sites jugés favorables pour l'implantation des forages ainsi que l'état de route des villages concernés par les ouvrages sont données ;
- Le potentiel aquifère exploitable des sites retenus est connu matérialisés sur le terrain et géoréférencés ;
- Les informations relatives à la profondeur prévisionnelle des forages, méthode de foration applicable à chaque type de terrain permettant l'élaboration ultérieure d'un cahier des charges sont recueillies et intégrées dans le rapport de mission ;
- Faire des études hydrogéologiques et une prospection géophysique pour localiser les points d'implantation des forages ;
- Faire un descriptif du modèle technologique (atelier de forage) que le projet doit déployer sur le terrain et des techniques à employer pour le diamètre, la profondeur et les matériaux d'équipement des forages ;
- Élaborer un rapport d'activité (copies papier et électronique) définitif intégrant toutes recommandations jugées pertinentes pour la réalisation des futurs des forages est disponible.

IV. Fonctions/responsabilités/Tâches

Sous la supervision de l'Unité de gestion du projet et de l'OGPRF, le bureau /cabinet sera chargé de mener les études géophysiques dans 10 villages.

Il s'agira entre autres de réaliser les tâches suivantes :

- Faire la revue documentaire pour collecter les informations sur la géologie et l'hydrogéologie ainsi que les données sur des anciens forages de la zone d'investigation ;
- Effectuer la mise en évidence des linéaments à l'aide d'interprétation photo-géologique ayant pour support des images satellites ou des photographies aériennes des villages concernés en prenant en compte la proximité des périmètres écologiques en cours d'aménagement ;
- Réaliser d'investigations géo-électriques à une profondeur minimale de 100 mètres ;
- Réaliser un profilages ou trainés électriques dans un sens permettant de recouper le maximum de linéaments ;
- Réaliser de sondages électriques sur l'axe des linéaments identifiés et confirmés comme étant des anomalies ;
- Faire l'interprétation des sondages électrique afin de définir pour chaque forage :
 - La profondeur prévisionnelle à forer,
 - La profondeur prévisionnelle du socle,
 - Les différentes couches et leur épaisseur, selon leur valeur de résistivité (coupe géo-électrique) ;
- Élaborer une fiche d'implantation sur laquelle sont reportés le croquis d'implantation, la géologie, la géomorphologie du site et les coordonnées GPS de l'implantation ;
- Matérialise sur le terrain des anomalies jugées potentiellement productives ;
- Élaborer un rapport d'étude intégrant des images numériques et toutes les recommandations jugées pertinentes pour l'élaboration des cahiers de charge des futures des forages.

V. Livrables

Le bureau d'études /cabinet fournira les livrables suivants :

Livrable 1 :

- Note méthodologique, intégrant les informations sur le type de dispositif électrique qu'il propose d'utiliser ainsi que la profondeur d'investigation assortie d'un chronogramme détaillé de mise en œuvre.

Livrable 2 :

- Dossier par site, comportant : la fiche d'implantation géoréférencée, les profils des trainés, les courbes de sondage, le potentiel aquifère exploitable, la profondeur prévisionnelle des forages, la méthode de foration, le descriptif sur le modèle de technologie ou d'atelier de forage y compris le diamètre et la profondeur à utiliser ;
- Situation géographique des sites jugés favorables pour l'implantation des forages ainsi que l'état de route des villages concernés par les ouvrages pour chaque préfecture avec indication des distances entre sites (en km) ;
- Rapport d'étude en 2 exemplaires et une version PDF sur support numérique.

VI. Durée de la mission

La durée de la mission sur le terrain est de 30 jours ouvrables dont 15 jours de terrain.,

VII. Compétences fonctionnelles

Les principales aptitudes, compétences exigées se résument comme suit :

- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis ;
- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Leadership et aptitude à entreprendre ;
- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité en ce qui concerne la culture, le genre, la religion, la race, la nationalité et l'âge ;
- Bonnes aptitudes physiques ;
- Être capable d'effectuer des déplacements dans des zones d'accès difficiles ;
- Capacités avérées à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités.

VIII. Qualification, expertise et moyens logistique du Bureau d'études / Cabinet

Le Bureau d'études /cabinet doit avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la dans les prospections géophysiques et études hydrogéologiques. Il doit avoir fait plus de 3 missions similaires en Guinée ou en Afrique de l'Ouest. L'expérience de travail dans la zone du projet serait un atout.

La réalisation des tâches ci-dessus, implique la mobilisation par le cabinet d'une équipe composée de :

- **Un Ingénieur Hydrogéologue :** En sa qualité de Chef de Mission, il doit avoir au minimum une expérience de 7 ans et avoir travaillé dans des projets similaires en Guinée, surtout dans la zone du projet comme expert dans le domaine d'implantation des forages par des méthodes hydrogéologiques et géophysiques ;
- **Un Géophysicien :** Ayant au minimum 5 ans d'expérience dans le domaine, et disposant d'une bonne connaissance de la zone d'intervention et une expérience avérée dans le cadre des campagnes d'implantations géophysiques en zone de socle.
- **Un Opérateur de géophysique :** Il peut être physicien ou géologue de formation et doit avoir la maîtrise des équipements de prospection électrique et une parfaite connaissance du terrain. Il doit avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine d'implantation de forages d'eau par la méthode électrique.

Pour la bonne conduite de la mission, le cabinet / Bureau peut proposer la mobilisation de toute autre expertise dont la qualification est jugée utile.

Les moyens nécessaires à l'accomplissement des tâches sont à la charge du Cabinet/Bureau d'Etudes. Toutefois, les moyens suivants sont le minimum acceptable pour lui permettre de venir à bout de sa mission.

Moyens logistiques : un véhicule tout terrain pour l'exécution des prestations. Les frais de location et les charges liées au fonctionnement du véhicule destiné au déplacement des techniciens sur le terrain doivent être chiffrés dans l'offre financière.

Matériel technique : matériel de travail nécessaire au bon déroulement de sa mission (équipements de prospection, matériel informatique, GPS, stéréoscope, loupe, câbles et petit outillage).

A cela il y a lieu d'ajouter la documentation sur la zone du projet.

IX. Qualifications requises

Éducation :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir un diplôme d'ingénieur hydrogéologue (Bac+5) ou tout autre domaine afférent pour le Chef d'équipe ; ▪ Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur g(Bac+4) ou équivalent disposant des compétences en géophysique pour le géophysicien ; ▪ L'opérateur doit avoir un diplôme BTS ou équivalent en géologie ou tout autre domaine similaire.
Expérience :	<p>Ingénieur Hydrogéologue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir un profil de généraliste des questions d'hydrogéologie ; - Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine d'implantation des forages par des méthodes hydrogéologiques et géophysiques ; - Avoir des Connaissances des méthodes d'interprétation et d'analyse des données géophysiques et hydrogéologiques ; - Avoir des capacités de rédaction des rapports ; - Avoir conduit au moins 3 missions similaires en Guinée ou dans la sous-région. <p>Géophysicien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir 3 ans d'expériences dans la réalisation des implantations géophysiques en zone de socle ; - Avoir des Connaissances des méthodes d'interprétation et d'analyse des données géophysiques et hydrogéologiques ; - Avoir une connaissance de la zone d'intervention. <p>Opérateur de géophysique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir la maîtrise des équipements de prospection électrique et une parfaite connaissance du terrain ; - Avoir au moins 3 ans d'expérience dans le domaine d'implantation de forages d'eau par la méthode électrique ; - Avoir une connaissance de la zone d'intervention. - Avoir une aptitude physique à travailler sur des terrains difficiles ;
Langues requises	<ul style="list-style-type: none"> - Excellente expression orale et écrite en Français - Maîtrise des langues locales

X. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
1. Expertise et expérience pertinente du bureau d'études/Cabinet	20
1.1 Expériences confirmées dans la réalisation travaux similaires	20
2. Conformité de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence	25
2.1 Approche technique et méthodologie proposée pour réaliser la mission en fonction des TdR	20
2.2 Chronogramme de mise en œuvre des activités	5

3. Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission	55
3.1 Hydrogéologue (Chef de mission)	25
3.1.1. Qualification académique	15
3.1.2. Expérience dans le domaine	15
3.2 Géophysicien	15
3.2.1. Qualification académique	05
3.2.2. Expérience dans le domaine	10
3.3 Opérateur de géophysique	15
3.2.1. Qualification académique	05
3.2.2. Expérience dans le domaine	15
Total des points évaluation technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les offres financières seront comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au soumissionnaire ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30.

XI. Jalons de paiement

Le paiement se fera en deux tranches comme indiqué dans le tableau ci-après :

Livrables	Délai	%
Première tranche : Note méthodologique et chronogramme détaillé validés, intégrant les informations sur le type de dispositif électrique à utiliser ainsi que la profondeur d'investigation assortie d'un chronogramme détaillé de mise en œuvre.	5 jours après la signature du contrat	40 %
Deuxième tranche : après dépôt et validation <ul style="list-style-type: none"> Un dossier d'implantation par site, comportant : la fiche d'implantation, les profils des trainés, les courbes de sondage ; Un cheminement pour chaque préfecture avec indication des distances entre sites (en km) ; Le rapport d'étude en 2 exemplaires et une version PDF sur support numérique. 	25 jours	60 %
Total	30 jours	100%

XII. Dossier de candidature

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique en deux (2) copies dont une en fichier PDF. La proposition technique et financière en version PDF doit être cachetée et être enregistrée au nom du soumissionnaire. Les cabinets ou groupements d'experts intéressés par la présente mission devront soumettre les documents / informations suivants :

7. 1. Proposition technique :

Le Cabinet /bureau d'études intéressé doit soumettre un dossier comprenant :

- Une lettre de soumission ;
- Un dossier administratif et financier du Cabinet à jour ;
- Une note méthodologique assortie d'un chronogramme d'activités ;
- La liste des équipements et moyens logistiques avec les spécifications techniques
- Les CV des experts avec copie des diplômes ;

Le Cabinet / Bureau intéressé doit présenter :

- Une lettre de soumission ;
- Une lettre de constitution du Groupement, d'engagement désignant le chef de groupe et signée de tous les experts ;
- Une note méthodologique assortie d'un chronogramme ;
- Les CV des experts avec copie des Diplômes.

7.2. Une offre financière détaillée conformément au tableau ci-dessous.

N°	Rubriques	Quantité	Prix unitaire en GNF	Coût total en GNF
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Logistique (si applicable)			
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)			
5	Total			

XIII. Dépôt des Offres

Les Propositions seront élaborées en langue française, et devront être envoyées par courrier électronique avec la mention « **Recrutement d'un Cabinet / Bureau** chargé de réaliser une étude géophysique pour la réalisation de forages hydrauliques dans dix villages cibles pour une transition vers des écovillages » à l'adresse suivante :

A

Monsieur le Directeur National du Projet de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans le Paysage du Bafing Falémé (GIRN-PBF)
situé au secteur N'Diolou, Quartier Tata II dans la Commune Urbaine de Labé

E-mail : achat.biens.girn.pbf@gmail.com

Le dossier complet devra être envoyé au plus tard le 25 octobre 2022 à 12 h 00'.

Conakry, le 10 octobre 2022

Le Directeur National

Adjudant-Chef Aboubacar SAMOURA

ANNEXE

Tableau : Kilométrage des sites des villages par rapport au chef-lieu des préfectures

Zone	Prefecture	C R	District/ Village (km)	Distance District- CR (km)	Préfecture Distance CR (km)
ZNE	Siguiri	Franwalia	Koudédi	35	45
		Siguirini	Kakama	60	125
		Niagassola	Niagassola Centre	0	155
		Naboum	Dibia	0	160
<i>Sous-total</i>				95	485
ZNO	Mali	Balaki	Fodéa	8	234
	Koubia	Gadhawoundou	Niara	40	65
<i>Sous-total</i>				48	299
ZC	Tougué	Kouratongo	Koulifakara	23,4	45
			Lafaboubè	55	93
		Fellokoundouwa	Doukita	45	105
		Kollet	Balabori	47	55
<i>Sous-total</i>				170,4	298
TOTAL				313,4	1082